

Principes des avantages de Missionary Medical pour les jeunes missionnaires : Guide à l'attention des dirigeants de mission

La couverture d'Aetna International (ou son partenaire de réseau) n'est valable que pour des soins en dehors des États-Unis. Missionary Medical gère le partenariat avec Aetna International.

Le paiement des primes à Aetna International et les frais de règlement des traitements proviennent de contributions gratuites et caritatives de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Il ne s'agit PAS d'une assurance.

Les dirigeants de mission supervisent les ressources de l'Église et suivent les principes et politiques de l'Église concernant les soins médicaux pour les jeunes missionnaires disponibles sur www.missionarymedical.org.

1. Encouragez toujours les missionnaires à éviter les maladies et blessures et respectant les principes et directives de sécurité. Voir Sécurité missionnaire sous l'onglet [Ressources du dirigeant de mission](#) ou [SafetyZone](#).
2. Avant de recourir à une assistance médicale auprès de professionnels médicaux, orientez les missionnaires vers les ressources de soins autoadministrés ou demandez-leur de consulter le conseiller médical régional (AMA). Voir les documents [Principes directeurs](#) et [Administration des soins médicaux](#).
3. [Les Conseils de santé missionnaire](#) peuvent aider les dirigeants de mission à orienter les missionnaires lorsqu'un traitement est nécessaire.
4. Lorsqu'il a été déterminé qu'un missionnaire a besoin de soins médicaux, gardez à l'esprit les éléments suivants :
 - a. Les missionnaires disposent d'une carte d'identification fournie par Aetna International ou son partenaire de réseau (il s'agit soit d'une copie physique ou d'une copie électronique disponible par le biais d'une application ou par courriel). Encouragez les missionnaires à conserver ces cartes d'identification.
 - b. En cas de réelle urgence médicale, les missionnaires doivent consulter le prestataire de soins le plus proche et contacter ensuite les dirigeants de mission dès que possible.
 - c. Les missionnaires doivent demander l'approbation des dirigeants de mission avant de recevoir un traitement non urgent. Selon le pays, organisez-vous avec Aetna International ou son partenaire de réseau afin d'obtenir une *Garantie de paiement (GOP)* ou une *Lettre*

Principes des avantages de Missionary Medical pour les jeunes missionnaires : Guide à l'attention des dirigeants de mission

d'autorisation (LOA) afin de s'assurer que le prestataire ne demandera pas de paiement au missionnaire au moment du service. La carte d'identification du missionnaire ne constitue pas toujours une garantie d'obtenir des soins.

- d. Certains services spécifiques comme les séances de physiothérapie, les IRM, les actes de chirurgie et d'autres actes de soins majeurs nécessitent une autorisation préalable auprès de Missionary Medical soumise par les dirigeants de mission, leur personne déléguée ou l'AMA à l'adresse www.dmba.com/mmprecert. Voir la *Liste de contrôle d'approbation des soins* sous l'onglet [Ressources du dirigeant de mission](#).
 - e. Certains services nécessitent l'approbation du Comité d'examen des traitements médicaux (MTRC), aussi connu comme le Comité des exceptions. Les dirigeants de mission remplissent le formulaire de « *Demande d'exception pour des soins médicaux* » qui se trouve sous l'onglet [Ressources du président de mission](#).
5. Si un missionnaire n'est pas en mesure d'assumer ses fonctions d'enseignement à temps plein, un retour vers son lieu de résidence ou un transfert pour une mission de service peut être approprié. Voir les documents [Transferts de service médical et Retour au lieu de résidence](#) et [Transferts de service de santé mentale et Retour au lieu de résidence](#).
 6. Les missionnaires qui rentrent à leur lieu de résidence en raison de problèmes de santé peuvent potentiellement recevoir une aide supplémentaire de Missionary Medical/Aetna International pendant une courte période (jusqu'à 90 jours dans l'attente de trouver d'autres sources de paiement, comme une assurance ou une couverture nationale). Il s'agit d'une assistance médicale.
 - a. Les missionnaires qui rentrent aux États-Unis contactent leur président de pieu pour demander une assistance médicale. Le président de pieu prend contact avec Missionary Medical.
 - b. Les missionnaires qui rentrent dans d'autres pays qu'aux États-Unis contactent leur président de mission pour demander une assistance médicale. Le président de mission contacte leur représentant sur le terrain (IFR) qui contacte Missionary Medical.
 - c. Voir l'onglet [Ressources du dirigeant de mission](#) pour plus d'informations.
 7. L'Église n'approuve pas que certains soins soient payés par Missionary Medical/Aetna International. Cela comprend les conditions préexistantes, les soins courants ou les interventions chirurgicales non urgentes. Voir les informations sous le bouton [Politiques](#) pour en savoir plus.



**Principes des avantages de Missionary Medical pour les jeunes missionnaires :
Guide à l'attention des dirigeants de mission**

Sauf dans le cas où une assistance médicale a été approuvée par Missionary Medical, la couverture médicale des jeunes missionnaires prend fin le jour où leur affectation de mission se termine. Les dirigeants de mission récupèrent et détruisent les cartes d'identification physiques que détenaient les missionnaires avant leur départ.